

Gestion des océans : progrès trop lents

Les progrès sont trop lents dans l'amélioration de la gestion des océans et des côtes du monde. Tel est le verdict des 400 experts et décideurs venus de 78 pays pour participer à la troisième Conférence mondiale sur les océans, les côtes et les îles, qui s'est tenue du 23 au 28 janvier au siège de l'UNESCO, à Paris, sous le titre de Faire avancer l'agenda mondial sur les océans⁹.

La conférence a fait le point sur les progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs fixés lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002, ainsi que les Objectifs du millénaire pour le développement¹⁰.

Les experts nous avertissent que :

- ▀ l'objectif d'élimination de la pêche illégale et de la surexploitation avant la fin de 2004 et de 2005 respectivement n'a pas été atteint, 75 % des stocks de poissons étant soit exploités au maximum soit surexploités. Les participants ont jugé irréalistes les objectifs de Johannesburg ;
- ▀ les efforts nationaux en vue d'atteindre les objectifs liés à la pêche sont insuffisants. L'OCDE et la FAO ont nommé une équipe spéciale chargée de déterminer comment venir à bout de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée en haute mer. Conduite par Ben Bradshaw, ministre de l'environnement du Royaume-Uni, elle devrait présenter en mars un projet de plan d'action ;
- ▀ les 43 petits États insulaires en développement (PEID), qui ont juridiction sur de vastes domaines océaniques, rencontrent des difficultés pour faire respecter les politiques de conservation et de contrôle des activités menées dans leur environnement marin, en raison des contraintes logistiques et financières, qui vont en s'aggravant à cause des récentes réductions de l'aide publique au développement (APD);
- ▀ l'objectif d'établir des réseaux représentatifs des zones marines protégées d'ici à 2012 ne serait atteint qu'en 2085 au rythme actuel de désignation, selon une étude présentée à la conférence ;
- ▀ il n'existe pas d'organisme international responsable du suivi des progrès réalisés dans la mise en place de la gestion des écosystèmes et de programmes de gestion intégrée des côtes

et des océans. Il n'existe pas non plus de collecte systématique d'informations sur le niveau de vie socio-économique des communautés vivant sur les côtes ;

- ▀ il n'existe pas d'organisme international chargé de surveiller la bioprospection au-delà des juridictions nationales, ni de définition internationale de l'objet de la bioprospection. Cela découle en partie du fait que la distinction entre recherche scientifique marine et bioprospection n'est pas claire, car il est difficile de qualifier dès le départ la finalité des travaux de recherche.

Par ailleurs, les experts signalent les progrès accomplis :

- ▀ la moitié des PEID ont adopté des programmes de gestion fondés sur les écosystèmes, et des programmes de gestion des côtes et des océans ;
- ▀ 60 États ont lancé des plans d'action nationaux pour réduire la pollution marine due aux activités terrestres, qui représente 80 % de la pollution des océans ;
- ▀ l'Australie, Palau, les îles Cook et le Costa Rica, entre autres, ont commencé à mettre en place des zones marines protégées en vue d'y préserver la biodiversité des mers et des côtes ;
- ▀ 14 pays sont « en bonne voie » de réaliser la gestion intégrée des ressources en eau (marines et terrestres) ; 51 ont « adopté certaines mesures » et 43 autres en sont encore à l'étape initiale;
- ▀ la coopération entre PEID en matière d'océans se renforce, notamment par la création du Consortium d'universités, reliant les régions du Pacifique, des Caraïbes et de l'océan Indien ;
- ▀ la mise en place d'un processus mondial régulier d'évaluation et de suivi de l'environnement marin, y compris ses aspects socio-économiques, tout d'abord prévue pour 2004, a finalement été achevée après un retard dû à la divergence de points de vue entre certains pays concernés.

Lire les rapports des panels : <http://ioc.unesco.org/globalforum> et les objectifs internationaux de l'environnement marin : www.globaloceans.org; ainsi que La dernière frontière en page 16.

La crise de l'eau, une affaire de gouvernance

Un cinquième de la population de la planète n'a toujours pas accès à une eau potable de bonne qualité, et 40 % ne disposent pas d'un service d'assainissement de base, indique le deuxième Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. La faute en revient en grande partie « aux mauvaises pratiques de gestion, à la corruption et à l'absence d'institutions appropriées et d'infrastructures physiques ». Le rapport a été présenté le 22 mars au 4^{ème} Forum mondial de l'eau, à Mexico, par le Directeur général de l'UNESCO au nom des Nations unies.

Intitulée *L'eau, une responsabilité partagée*, cette nouvelle édition du rapport triennal¹¹ met l'accent sur l'importance des modalités de gouvernance dans la gestion des ressources mondiales en eau et dans la lutte contre la pauvreté. « Les systèmes de gouvernance », déclare-t-il, « déterminent qui peut avoir quelle eau, quand et comment, et décident qui a droit à l'eau et aux services connexes ». Ces systèmes ne reposent pas uniquement sur « les gouvernements » mais aussi sur les autorités locales, le secteur privé et la société civile. Ils sont déterminants,



Reserve du récif de la barrière à Belize

Quelques données clés

- ▶ Même si, à l'échelle de la planète, les ressources en eau sont importantes, le Programme conjoint OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau estime que 1,1 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à des ressources suffisantes en eau potable et quelque 2,6 milliards de personnes à un service d'assainissement de base. Plus de la moitié d'entre elles vivent en Chine ou en Inde.
- ▶ La population mondiale aura besoin de 55 % de nourriture en plus en 2030. Cela se traduira par un recours plus important à l'irrigation qui représente d'ores et déjà près de 70 % de l'eau douce consommée par les hommes. Quelque 850 millions de personnes ne peuvent toujours pas manger à leur faim.
- ▶ En 2007, la moitié des êtres humains vivront dans des villes. En 2030, la population urbaine comprendra quasiment les deux tiers de la population mondiale, dont deux milliards de personnes vivront dans des bidonvilles.
- ▶ Dans les pays en développement, plus de deux milliards de personnes n'ont pas accès à des formes d'énergie fiables. L'Europe utilise 75 % de son potentiel d'énergie hydraulique, tandis que l'Afrique n'exploite que 7 % du sien.
- ▶ Dans de nombreuses parties du monde, pas moins de 30 à 40 % des ressources en eau ne sont pas comptabilisées à cause de raccordements illégaux et de fuites dans les canalisations et les canaux.
- ▶ On estime que la corruption politique coûte chaque année des millions de dollars au secteur de l'eau et qu'elle nuit fortement à l'approvisionnement, en particulier à destination des plus pauvres. Ainsi le rapport cite les résultats d'une enquête menée en Inde selon laquelle 41 % des personnes interrogées avaient payé plus d'un pot de vin au cours des six mois précédents afin de falsifier leurs relevés de consommation ; 30 % d'entre elles avaient payé pour accélérer la réalisation de travaux de réparation et 12 % d'entre elles pour le raccordement et l'installation de systèmes d'assainissement.



La Lebu River Valley, en Éthiopie. Le pays possède suffisamment de ressources en eau pour nourrir sa population en pleine croissance. Pourquoi, dès lors, se trouve-t-elle entraînée dans la spirale de la sécheresse et de la famine ? Vous le découvrirez en p.15

en outre, dans de nombreux domaines comme la santé et la sécurité alimentaire, le développement économique, l'utilisation des sols et la préservation des écosystèmes naturels.

Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (2002) invitait les pays à élaborer des projets de gestion intégrée des ressources en eau et de valorisation de l'eau avant la fin de 2005. Seuls 12 % des pays l'ont effectivement réalisé jusqu'ici, bien que nombre d'autres pays aient entamé ce processus.

Les crédits alloués à l'eau ne progressent pas, non plus : l'APD totale consacrée au secteur de l'eau au cours de ces dernières années s'est élevée en moyenne à 3 milliards de dollars par an, à laquelle on peut ajouter 1,5 milliards de dollars accordés au secteur sous forme de prêts non concessionnels, principalement par la Banque mondiale. Cependant, seuls 12 % de ces fonds parviennent en fait à ceux qui en ont le plus besoin, et seuls 10 % environ des crédits sont alloués à l'élaboration de politiques, de plans et de programmes relatifs à l'eau.

Les investissements du secteur privé sont en recul : au cours des années 1990, on estime que le secteur privé a investi 25 milliards de dollars dans les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les pays en développement, principalement en Amérique latine et en Asie. Cependant, beaucoup de grandes multinationales présentes dans le secteur de l'eau ont commencé à réduire leurs activités, voire à y renoncer, à cause des risques politiques et financiers importants auxquels elles étaient exposées.

Pour consulter le rapport : www.unesco.org/water/wwap

Réduire les pertes dues aux glissements de terrain

Un Plan mondial d'action pour réduire les pertes humaines et financières dues aux glissements de terrain a été adopté à Tokyo (Japon), le 20 janvier, lors d'une réunion internationale qui s'est tenue à l'Université des Nations unies sous les auspices de l'UNESCO, dans le cadre de la Stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes (SIPC).

La réunion a également mis en place un réseau mondial de Programmes internationaux sur les glissements de terrain. Ayant son siège à l'Université de Kyoto (Japon), le réseau sera placé sous l'égide de l'UNESCO et d'autres organismes internationaux.

Le Plan mondial d'action prévoit de renforcer les ressources humaines et financières afin d'assurer une évaluation adéquate des risques et de recenser les zones à risques. Il encouragera également à l'établissement de normes de construction appropriées, de règles de sécurité et de plans de secours. Afin de réduire les risques de glissements de terrain, le Plan s'adressera aux instituts et aux universités des différents pays pour les encourager à renforcer leurs compétences et leurs moyens d'alerte rapide. En même temps, le Plan favorisera l'enseignement et la recherche.

Près d'un an, jour pour jour, après la Conférence de Kobé sur la prévention des catastrophes, près de 100 experts de 14 pays ont consacré trois journées à décider des actions prioritaires susceptibles de réduire les pertes dues aux glissements de terrain.

Les glissements de terrain occupent le 7^{ème} rang parmi les catastrophes naturelles les plus dévastatrices après la sécheresse, le vent soufflant en tempête, l'inondation, le séisme, l'éruption volcanique et phénomènes associés, et enfin les températures extrêmes. Chaque glissement de terrain fait en moyenne 800 à 1 000 victimes. Les glissements de terrains et les coulées de boue peuvent être déclenchés par de fortes pluies, comme ce fut le cas tragique aux Philippines en février, ou par une fonte rapide de la glace ou de la neige. Ou encore, ils peuvent être dus au débordement d'un lac de cratère qui propulse des masses de terre, de roches, de sable ou de boue sur les pentes, qui ont un faible couvert végétal et où presque rien ne vient freiner la progression des éboulements. Les glissements de terrain et les coulées de boue peuvent dépasser la vitesse de 50 km/h et enterrer, écraser ou emporter des personnes, des objets et des constructions. Ils menacent même certains des plus précieux sites culturels mondiaux, dont plusieurs sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les épisodes de fortes pluies sont de plus en plus intenses et fréquents. Cette tendance se traduit par une multiplication spectaculaire du nombre de victimes des glissements de terrain, surtout dans les pays en développement où la pression qui s'exerce sur l'espace oblige à mettre en culture des terrains en pente, ce qui finit par provoquer des catastrophes. Toutes les régions du monde sont exposées à ce risque, mais les dommages en sont plus graves dans les pays en développement où les bases scientifiques nécessaires pour reconnaître les zones à risque sont souvent inexistantes ou insuffisantes. Compte tenu du changement climatique, les glissements de terrain pourraient aussi être dus à d'autres facteurs.

Pour en savoir plus : <http://icl.dpri.kyoto-u.ac.jp/> ; www.unesco.org/disaster/ ; b.rouhban@unesco.org